

## Communiqué de Mgr François Jacolin



Lettre aux vendéens sur la révision de la loi bioéthique, en deuxième lecture au parlement

Le texte de révision de la loi de bioéthique sera examiné en deuxième lecture à partir du 27 juillet au Palais Bourbon.

Les travaux de la « commission spéciale bioéthique », menés avec une rapidité déconcertante, ont fortement aggravé le contenu du texte que l'Assemblée nationale avait adopté en première lecture au mois d'octobre 2019 et que le Sénat avait profondément remanié en février dernier. La commission a ajouté de nombreuses propositions qui aggravent les transgressions déjà votées à l'automne dernier, introduisant ainsi une **rupture anthropologique majeure**.

Y sont autorisés, le non –consentement du conjoint sur le don de gamètes, le « bébé médicament » qui consiste à permettre la naissance d'un embryon exempt d'anomalies en vue d'utiliser ses cellules pour soigner un frère ou une sœur. Y sont insérés aussi, la possibilité de l'embryon transgénique c'est-à-dire la modification génétique des embryons humains, les chimères homme-animal par insertion de cellules-souches humaines dans des embryons d'animaux, et encore l'élargissement du diagnostic préimplantatoire aux maladies non héréditaires permettant d'éliminer les embryons porteurs d'une anomalie chromosomique.

Elle légaliserait également la technique de la fécondation *in vitro* à deux mères dite ROPA (réception de l'ovocyte du partenaire) qui éclate la maternité entre deux femmes : la donneuse d'ovocytes d'un côté et la gestatrice de l'autre, pour que les deux femmes puissent également se revendiquer mères du même enfant, tout en évinçant la paternité.

La dérive transhumaniste est devenue réalité !

Comment ne pas être effrayé devant une telle manipulation de l'être humain, réduit à un matériau disponible. Comment ne pas alerter les consciences devant cette révolution de la condition humaine.

En conscience nous ne pouvons accepter que l'Homme soit ainsi manipulé, qu'il soit chosifié, voir qu'il devienne une valeur marchande !

Je vous incite à lire les éléments de réflexion qui sont donnés par Monseigneur d'Ornellas, responsable du Groupe Bioéthique de la CEF et que vous retrouverez sur le site du diocèse.

✠ François Jacolin  
Evêque de Luçon